

Ecrit par le 22 juillet 2024

Les maires d'Orange, Valréas et Vaison-la-Romaine apportent leur soutien au centre hospitalier d'Orange



En raison de son budget pour l'année 2024, l'[Agence régionale de santé Paca](#) a annoncé la suppression de 26 postes du [Centre hospitalier Louis Giorgi d'Orange](#). Une mesure à laquelle citoyens, personnel de l'hôpital, mais aussi élus, s'opposent. [Yann Bompard](#), [Jean-François Périlhou](#) et [Patrick Adrien](#), respectivement maires d'Orange, de Vaison-la-Romaine et de Valréas, affirment d'ailleurs soutenir le centre hospitalier et demande à l'ARS de renoncer à ses exigences de suppression.

Les trois élus demandent également à l'Agence régionale de santé de donner au centre hospitalier d'Orange les moyens nécessaires pour continuer à assurer un service public de qualité, de « tenir compte des efforts budgétaires déjà consentis par l'établissement, malgré les hausses des coûts qui se sont imposées à lui (hausse de l'énergie, revalorisation salariale...) et qui, pour les plus importantes, n'ont fait l'objet d'aucune compensation », comme indiqué dans un communiqué.

Ecrit par le 22 juillet 2024

Pour rappel, le Centre hospitalier Louis Giorgi d'Orange est l'établissement de référence du Haut Vaucluse. Il répond aux besoins des 120 000 habitants du territoire et coopère avec les centres hospitaliers de Vaison-la-Romaine et de Valréas, notamment au niveau de la gynécologie-obstétrique, la diabétologie, ou encore les urgences.

En souffrance, les maires de Vaucluse restent les champions de la proximité



Dans une Salle du Château d'Eau à Monteux, pleine comme un œuf, tout le monde est là ce jeudi 16 novembre, dès 8h30, pour l'assemblée générale des [maires de Vaucluse](#). Les maires, conseillers municipaux, adjoints, élus régionaux et départementaux, députés, sénateurs, la Présidente du département et la Préfète.

Mais aussi une quarantaine d'exposants, [La Poste](#), la [Chambre des Métiers et de l'Artisanat](#), la [Chambre de Commerce et d'Industrie](#), [Veolia](#), la [Région Sud](#), la [Fédération du BTP](#), la [Compagnie Nationale du](#)

Ecrit par le 22 juillet 2024

[Rhône](#), les [Transports Arnaud](#) (qui fêtent leurs 100 ans), [Vaucluse Numérique](#), [Enedis](#), des banques, [Agilis](#) qui s'occupe de signalisation horizontale sur les routes et l'[ADMR](#) qui gère des soins à domicile.

« Ce Congrès des Maires est devenu incontournable, il offre une opportunité précieuse aux élus et à l'ensemble des acteurs des collectivités territoriales de se réunir et d'échanger », dit en prélude à la manifestation [Pierre Gonzalvez](#), le Président de l'Association des Maires.

À 19h30, [Christian Gros](#), maire de Monteux et secrétaire général de l'AMV, fait son rapport sur l'année écoulée en citant les élus disparus depuis l'année dernière, notamment Guy Ravier, l'ancien maire d'Avignon. « Nous avons été très occupés, la vie s'accélère, les problèmes à gérer sont de plus en plus diversifiés, a-t-il dit. Le métier de maire a beaucoup changé. C'est quoi, être maire aujourd'hui? Difficile d'établir un profil-type. Rien à voir entre le maire d'un village de 300 habitants et celui d'une ville de 10 000 voire 100 000 habitants. Mais ils ont des points communs : sens du devoir, amour de leur commune, goût de l'action publique, attachement à la République et le fait qu'ils se dévouent sans compter au service de leurs concitoyens. »



Une minute de silence en hommage aux élus décédés en 2023.

Ecrit par le 22 juillet 2024

Christian Gros poursuit : « Nous n’attendons pas de remerciement particulier, mais, à défaut de reconnaissance, au moins qu’on nous respecte. Dans une société en perte de repères, soumise à des défis colossaux qui vont du désordre climatique aux conflits armés, en passant par la migration d’hommes et de femmes qui n’ont plus rien à perdre, oui, l’inquiétude touche nos concitoyens. Et dans un tel contexte, notre fonction de maire, le rôle crucial de chef de village nous met en situation d’être la cible de tous les excités, l’exutoire de tous les mécontents, frustrés, délinquants ».

L’intervention continue : « Nous sommes de plus en plus agressés, pour tout et n’importe quoi. Menaces verbales et physiques, insultes, intimidations, harcèlements, dénigrement, nous sommes responsables de tout même des déserts médicaux alors que les médecins ne veulent plus travailler comme leurs aînés qui étaient taillables et corvéables à merci. »

Autre problème rencontré par les maires, la complexification incessante des politiques publiques. « Le fossé se creuse entre nous et les citoyens, précise Christian Gros. Quand un administré nous demande que son terrain devienne constructible, on lui parle de PLU, de SCOT, de STRADDET, de ZAN, tous ces acronymes administratifs qu’il ne comprend pas. Ce fossé d’incompréhension entre politiques publiques et administrés, c’est la porte ouverte par laquelle s’engouffrent les populistes de toutes obédiences à grand renfort de fake news, de théories du complot et les populistes, donneurs de leçons et climato-sceptiques jouent sur du velours. »

“Le fossé se creuse entre nous et les citoyens.”

Christian Gros, Maire de Monteux et secrétaire général de l’association des maires de Vaucluse

Il conclut : « Dans mes fonctions de maire depuis 34 ans, sans flagronerie aucune, j’ai envie de dire très simplement ‘Merci, Madame la Préfète, pour votre proximité bienveillante, c’est précieux de vous avoir à nos côtés, non pas dans un rôle de censeur, mais de facilitateur, ça nous donne le courage de poursuivre. On doit se serrer les coudes, faire face ensemble, comme dirait Victor Hugo : ‘Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent’. »

Ecrit par le 22 juillet 2024



Christian Gros, maire de Monteux et secrétaire générale de l'AMV84 lors de la minute de silence dédiée aux élus et anciens élus décédés en 2023.

Pierre Gonvalvez, président de l'AMV prend alors la parole : « Dans un contexte national et international des plus chaotiques, trouver du sens dans l'action publique est un vrai défi. Nous mesurons la tendance préoccupante de l'agressivité toujours plus violente à notre encontre, les violences verbales et physiques prospèrent. On court le risque de connaître des élections municipales dépourvues de candidats. En plus, les injonctions contradictoires, les lois ubuesques de l'État, le splendide isolement face à des problèmes multiples et des responsabilités pénales sont autant de raisons de découragement. Malgré notre meilleure volonté, difficile d'atteindre les objectifs en termes de construction de logements sociaux. La Loi ZAN génère de grosses tensions sur le foncier disponible et réduit à néant la marge de manoeuvre des communes. »

“Les injonctions contradictoires, les lois ubuesques de l'État, le splendide isolement face à des problèmes multiples et des responsabilités pénales sont autant de raisons de découragement.”

Ecrit par le 22 juillet 2024

Pierre Gonzalvez, Maire de l'isle-sur-la-Sorgue et Président de l'association des maires de Vaucluse

Le maire de L'Isle-sur-la-Sorgue, par ailleurs président de l'AMV, évoque les problèmes financiers. « Une inflation élevée qui pèse sur nos achats, notamment les denrées alimentaires pour les cantines, la revalorisation des salaires de nos agents, + 5% du point d'indice en 2 ans auxquels il faudra rajouter +5 points d'indice supplémentaires au 1er janvier 2024. »

C'est ensuite à la présidente du Département de Vaucluse d'intervenir. « D'abord, la proximité. Ensuite, la proximité. Enfin, la proximité. C'est ce qu'attendent de nous les Français. Le Département est là pour vous accompagner. Avec le dispositif 'Vaucluse Ingénierie' lancé en début d'année, nous avons déjà aidé 41 communes pour 77 projets comme la rénovation d'une école, la création d'un Café-Vélo, l'installation d'un artisan, l'aménagement d'un cœur de village, la réhabilitation d'un camping. »

Dominique Santoni, fière de ce constat, annonce : « Nous allons donc développer cette plateforme et la transformer en *Agence Technique Départementale* pour vous offrir plus de services avec des techniciens spécialisés. En contrepartie, une adhésion symbolique de 50€ pour les communes de moins de 2 000 habitants sera demandée. » Autre annonce pour la voirie. « Le dispositif d'assistance aux collectivités locales sera élargi à toutes les communes avec une contribution de 50 centimes par habitant ».

« Enfin, le 'Contrat Vaucluse Ambition' prévoit une enveloppe de 28,5M€ sur 3 ans. Malgré la baisse de 25% des DMTO, soit -34M€, la hausse des frais d'énergie, la revalorisation des salaires et certaines dépenses décidées par l'Etat sans concertation, ni compensation, ajoute-t-elle. Nous allons, malgré tout investir 120M€ par an jusqu'en 2028. »

“Est-ce là le sens de l'histoire, éloigner toujours plus les décisions des citoyens et des maires ? Je ne le pense pas.”

Dominique Santoni, Présidente du Conseil départemental de Vaucluse

La Présidente Dominique Santoni tient aussi à revenir devant les maires sur l'éventuelle création d'un 'Pôle métropolitain' par une intervention particulièrement applaudie. « Quelle proximité restera-t-il dans un pôle regroupant 520 000 habitants sur 3 régions dans une structure de 8 intercommunalités et 148 communes ? Interroge-t-elle. Est-ce là le sens de l'histoire, éloigner toujours plus les décisions des citoyens et des maires ? Je ne le pense pas. »

A propos d'équilibre territorial, justement, elle insiste : « L'an dernier, je vous ai promis que nous recruterions huit médecins généralistes salariés pour le Vaucluse. C'est fait à Avignon et Cadenet où ils sont six avec deux secrétaires médicales. 5 000 Vauclusiens ont déjà retrouvé un médecin-traitant, nous

Ecrit par le 22 juillet 2024

allons continuer avec un bus itinérant et la télé-médecine. » La présidente a terminé par les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, 'Le Vaucluse se prend aux Jeux' avec la flamme qui traversera le département le 19 juin 2024, à partir du site des Ocres de Rustrel jusqu'au Pont Pont d'Avignon, via Apt, le Ventoux, le Théâtre Antique d'Orange et la passerelle himalayenne de Sorgues.



Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse.

C'est vers 11h que la Préfète s'est installée devant le pupitre. « Être maire, c'est un métier, a-t-elle affirmé. Voire une galaxie tant il y a un pannel d'actions, de responsabilités. Mais ne croyez pas que vous êtes seuls, je suis là pour rendre l'inconciliable conciliable. Comme vous, j'ai des lois, des normes, des injonctions contradictoires qui s'accumulent sur mon bureau tous les jours, une complexité à gérer pour prendre les décisions les moins mauvaises. On a déjà parlé ici du tandem maire-préfet, nous devons nous arrimer ensemble, les uns aux autres pour avancer. Coopérer pour trouver des solutions, faire le plein de bonnes idées. Je suis entrée dans la préfectorale il y a 16 ans, le Vaucluse est mon 6ème département. Nous nous sommes retrouvés plusieurs fois pour parler d'urbanisme, d'énergies renouvelables, de feux de forêt, d'inondations. L'évidence, c'est que je suis à vos côtés, pas face à face. Nous avons les mêmes devoirs, agir et obtenir des résultats concrets. »

[Violaine Démaret](#) parle ensuite de sécurité. « Policiers municipaux, garde-champêtre, 1 400 gendarmes et policiers nationaux risquent leur vie tous les jours pour sauver la nôtre, comme cela a été le cas le 21 juin dernier à Carpentras avec le gendarme Julien Nguyen sur lequel un délinquant a tiré à deux reprises, à bout touchant, dans la bouche et le ventre. Le défi est immense, mais nous ne lâcherons rien. Huit morts lors de règlement de comptes entre narco-trafiquants dans le Vaucluse. Pas question de baisser la

Ecrit par le 22 juillet 2024

garde avec les consommateurs festifs. 1 900 amendes forfaitaires délictuelles ont été dressées cette année contre 1 310 en 2022, plus de trois tonnes de drogues ont été saisies au lieu de 700 kg l'an dernier. Nous frappons là où ça fait mal, le portefeuille des cartels. La force doit rester à la loi. »

La Préfète évoque ensuite la création de trois brigades de gendarmerie, une fixe à Courthézon, deux mobiles à Caromb et à La Tour d'Aigues qui pourront se déployer et intervenir plus vite sur le terrain. « Notre détermination est totale avec les 2 Procureures de la République d'Avignon et Carpentras qui nous suivent. Tout le monde a droit à la sécurité et à la tranquillité. » Elle annonce également davantage de moyens pour installer et développer la vidéo-protection, démasquer les commerces qui blanchissent l'argent sale et dissimulent toutes sortes de trafics. « Quand on ferme ce type d'endroit, ça se remarque, ça se voit, c'est un signe de la puissance publique. On peut aussi l'accompagner d'une amende de 9 000€, c'est dissuasif. »

La Préfète continue en listant les thématiques qu'elle n'a pas pu aborder, faute de temps, mais qu'elle gère : dépôts sauvages d'ordures, tapage, harcèlement scolaire, violences contre les élus. « Il y a eu 16 faits recensés en 2022, des dénonciations calomnieuses sur les réseaux dits sociaux. Votre sécurité est prioritaire, n'hésitez pas à déposer plainte. Merci de ne pas jouer à l'hystérisation, de ne pas souffler sur les braises, jouez la carte de l'apaisement. »

Elle évoque aussi la 'Plannification écologique'. Selon un rapport du GIEC, il a été fait état, dans un 1er temps, d'une montée des eaux de 69 cm. Dans un second temps, il est question de deux mètres qui engloutiraient le bord des côtes et emporteraient les cabanons et les maisons des Saintes-Maries-de-la-Mer. « Le Vaucluse doit d'adapter. Il nous faut changer de braquet, de paradigme avec un Plan départemental Eau. Le niveau du Rhône baisse. Il n'y a pas que les agriculteurs qui ont besoin d'eau pour que poussent les fruits et légumes, il y aussi les entreprises, les industriels qui font des prélèvements. » Elle n'a parlé ni des piscines, ni des golfs, mais la question est en suspens. Et elle a listé quatre priorités : la réutilisation des eaux usées, le contrôle des fuites de canalisations, le tarif de l'eau et la lisibilité des arrêtés sécheresse.

« Notre boussole, c'est l'intérêt général, chaque instant au service des Vauclusiens. »

Violaine Démaret, Préfète de Vaucluse

Enfin, elle a parlé des énergies renouvelables. « D'ici Noël, j'attends en cadeaux vos propositions. Il y a des endroits où on ne peut pas en installer, certains sites patrimoniaux, certains lieux inondables, d'autres où existent des risques d'incendies, d'autres enfin qui menaceraient la biodiversité. Mais il y a des zones où on peut accélérer leur installation. Il n'y a pas que les éoliennes — d'ailleurs pas forcément bienvenues près de la Base aérienne 115 d'Ornage-Caritat ou de l'aéroport d'Avignon-Caumont. Mais il y aussi la méthanisation, le photovoltaïque et la géothermie comme à Sablet par exemple. Je vous rappelle que nous devons, d'ici 2023, avoir pour objectif 40% d'électricité issue du renouvelable, il est à portée de

Écrit par le 22 juillet 2024

main. »

En 2022, après être arrivée en Vaucluse le 23 août, Violaine Démaret avait conclu lors de sa 1ère Assemblée Générale des Maires : « L'État est en mode solution. » En 2023, elle précise : « Notre boussole, c'est l'intérêt général, chaque instant au service des Vauclusiens. Je suis ici pour changer la vie, mais en mieux. » Applaudissements des maires, parlementaires, personnalités civiles et militaires réunis dans la Salle du Château d'Eau, avant de faire le tour des 40 stands d'exposants.



Violaine Démaret, préfète de Vaucluse

David Lisnard, président de l'AMF : « Les

Ecrit par le 22 juillet 2024

maires sont des praticiens du quotidien »



Le maire de Cannes depuis 2014 a succédé à François Baroin en novembre dernier à la présidence de l'association des maires de France et des présidents d'intercommunalité. Rencontre en amont du congrès national programmé du 22 au 24 novembre, à Paris.

Le congrès national de l'AMF, qui aura lieu du 22 au 24 novembre 2022, Porte de Versailles à Paris, portera sur le pouvoir d'agir du maire, quelles compétences lui reste-t-il ?

Depuis les grands lois de décentralisation dites lois Defferre en 1982, on constate depuis 15 ans une recentralisation qui s'est traduite de deux façons : une perte d'autonomie financière avec la suppression des fiscalités locales par l'État qui les reverse sous forme de dotations , nous rendant très dépendants, et la multiplication des contraintes administratives et normatives qui ont, sur le plan juridique, dévitalisées la capacité d'agir des communes en matière d'urbanisme, mais aussi dans beaucoup d'autres domaines. Cela ralentit l'action, multiplie les surcoûts en temps ou en argent. La culture des appels à projets fait que seules les collectivités ayant une grosse ingénierie juridique ou administrative peuvent répondre.

Ecrit par le 22 juillet 2024

Tout cela amplifie les fractures territoriales et alimente la crise civique.

Par quelle imbrication ?

La crise civique, même si elle est moins perceptible que la crise énergétique ou écologique, est pour moi la crise majeure que l'on affronte aujourd'hui. Elle se traduit par des taux d'abstention record, des violences verbales dans le débat public avec peu d'exercice de la raison critique, et les violences sur élus sont croissantes. J'ai vu un sondage récent sur la perception des régimes politiques où les moins de trente ans placent la démocratie et les autocraties pratiquement au même plan. Pour régler cette crise civique, il faut retrouver de l'efficacité publique. Recentrer l'État sur ses missions dont la base est la sécurité, et avoir un souffle de décentralisation pour que l'on puisse agir. Très concrètement, c'est ne pas à avoir à modifier neuf documents juridiques opposables quand on veut faire une unité de traitement des déchets sur une commune. On a une sur-bureaucratie en France qui pénalise l'action.

« On a une dynamique des obligations, des charges et des devoirs »

La sobriété énergétique s'impose à tous les élus cet hiver, quel est l'état d'esprit des maires ?

Il a deux problématiques. Comment lutter contre les déperditions énergétiques en réduisant les consommations et comment, tout de suite, on paie nos factures. Beaucoup de maires ont dû mal à boucler le budget 2023 et même à terminer 2022. Les villes moyennes sont les plus pénalisées. Il est démontré que celles de 3 500 à 30 000 habitants ont les factures énergétiques par habitant les plus élevées, car elles portent les charges de centralité. Cela va se traduire par une baisse de l'investissement alors que nous représentons 70 % de l'investissement public. Outre un effet récessionniste, les opérations d'isolation des bâtiments (80 % des factures énergétiques) seront empêchées alors qu'elles sont la priorité à mettre en œuvre. Or si on veut régler les problèmes climatiques, faire des économies ne suffira pas. Il faut investir sur les énergies décarbonées, sur des énergies renouvelables quand c'est faisable, et investir pour isoler les 280 millions de mètres carrés de bâtiments appartenant aux collectivités.

Écrit par le 22 juillet 2024



© Arnaud Février pour l'AMF

La contrainte de la zéro artificialisation des sols pèse aussi sur elles, qu'est-ce que cela vous inspire ?

Quel est l'esprit de la loi ? Elle dit que dans les dix prochaines années on ne pourra pas aménager plus de la moitié de la surface artificialisée des dix années précédentes. Le problème est que les Sradet (Schémas régionaux d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires) sont territorialisés à l'échelle des grandes régions. Ils intègrent une multitude de projets utilisant déjà les

Ecrit par le 22 juillet 2024

droits à consommer de l'espace. Cela veut dire que toutes les communes rurales qui n'ont pas de grands projets d'échelle régionale risquent d'être pénalisées, y compris celles ayant un peu de regain démographique avec le besoin de construire une école par exemple. Cela risque d'amplifier la fracture territoriale avec une métropolisation d'un côté et une désertification de l'autre. Comme toujours l'enfer est pavé de bonnes intentions.

« On veut que l'exécutif exécute »

Paradoxalement, pour résorber cette fracture, des programmes de revitalisation des centres-bourgs sont en cours ?

On constate qu'en France il y a plus de fermetures de commerces de proximité qu'ailleurs en Europe. Pourquoi a-t-on plus de fermetures ? Parce qu'il y a plus de fiscalité sur le commerce physique que sur le grand commerce ou le numérique. Que fait l'État ? Il prévoit de soutenir le commerce de proximité avec de l'argent public à travers le programme Action cœur de ville au lieu de se demander comment recréer les conditions d'une concurrence saine, en réduisant les excès de charges. C'est un premier paradoxe. Mais parallèlement à cela, l'État engage une réforme de la valeur des baux industriels et commerciaux qui par les critères retenus par Bercy pénalisent les commerces de proximité au profit des grandes surfaces. On est dans un système ubuesque. Face à cela, il faut retrouver du bon sens et donner les moyens aux maires d'agir et de créer du contrat social local.

Concernant le projet loi de finances du gouvernement, vous évoquez un budget déconnecté...

On est encore en pleine discussion, mais ce qui est délirant c'est que le budget 2023 de l'État part sur des hypothèses un peu fragiles - une inflation de 4,2 %, une croissance de 1 % - et malgré ces hypothèses favorables, on atteint un déficit record de 155 Md€ ce qui représente près de 50 % du total des recettes et des dépenses de l'État. C'est complètement fou. On continue de nous dévitaliser sur le plan financier car parallèlement, la CVAE (Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) est remise en cause et les dotations qui sont un dû ne suivent pas l'inflation. En euro constant, elles baissent. Ce qui veut que l'État prélève sur l'argent des collectivités 500 M€.

« On a une sur-bureaucratie qui pénalise l'action »

Pourtant les services de l'État pointent des niveaux d'épargne et des rentrées fiscales en plein boom pour les communes ?

C'est totalement faux pour les rentrées fiscales, puisqu'ils ne nous restent que l'impôt sur le foncier bâti et les dotations. Ce raisonnement est là pour abuser l'opinion publique. On a une atonie des recettes alors que l'étude de la Banque Postale, sortie il y a 15 jours, démontre une hausse de nos charges

Ecrit par le 22 juillet 2024

imposées de 11,4 %, en raison notamment des produits alimentaires dans les cantines scolaires et de l'énergie qui augmentent plus vite que l'inflation. Il n'y a pas de dynamique des recettes, mais on a une dynamique des obligations, des charges et des devoirs. Concernant l'épargne, quand les communes ont vu que l'État avait sous-estimé le chiffre de l'inflation (1,5 %) en début d'année 2022, elles ont bloqué les projets d'investissement et temporisé la dépense. Il y a eu un effet de trésorerie, mais l'investissement a baissé de 14,8 %.

Pour conclure, un mot sur la sécurité ?

Nous voulons que l'État nous entrave moins dans nos actions, mais s'occupe plus de ce qui le regarde c'est-à-dire le régalien. Il y a peut-être des évolutions législatives à faire, mais c'est avant tout une question d'exécution. On veut que l'exécutif exécute. On ne peut pas avoir que 6 % de respect des obligations administratives de quitter le territoire français. C'est un aveu de faiblesse et cela crée du ressentiment dans la société. On a besoin de politiques nationales moins théâtrales mais plus sérieuses dans l'exécution des choses. L'explosion des phénomènes de violence des mineurs doit renvoyer à de vraies sanctions. Si elles ne sont pas effectives, elles n'ont pas de valeurs éducatives. Nous voulons revoir l'excuse de minorité afin qu'elle soit levée à partir de 16 ans et qu'en deçà, en cas d'atteintes graves à l'intégrité morale et physique des victimes, elle ne réduise plus de 50 % la potentialité de la peine. Il faut multiplier les centres d'éducation renforcée avec de la discipline et des cadres dont un ado a besoin, en donnant parallèlement de l'espérance aux gamins.

Propos recueillis par Stéphanie Veron (Essor Loire) pour RésoHebdoEco/www.reso-hebdo-eco.com

Ecrit par le 22 juillet 2024



© J. Kélagopian

En coulisses

En homme à l'agenda bien chargé, David Lisnard a enchaîné cette interview après son passage dans la matinale de France Inter

Dates

2021 Élu président de l'AMF

2014 Devient maire de Cannes

2001 Élu conseiller municipal à Cannes

1996 Devient directeur de cabinet et attaché parlementaire de Jacques Pélissard, député-maire de Lons-le-Saunier, vice-président de l'Association des maires de France

Son style de management

Présent en essayant de créer de la responsabilité notamment en interrogeant chacun

Ses sources d'inspiration

Les rencontres et discussions avec ses proches et les habitants, Jacques Pélissard, Bernard Brochand (ancien maire de Cannes), Raymond Barre, Philippe Séguin, le sport et la culture

Écrit par le 22 juillet 2024

Son lieu ressource

Chez lui car il n'y est pas assez

Ses lectures

Je relis tout le temps Pompidou, le Nœud gordien est sur mon bureau

Ukraine : l'appel aux maires de Vaucluse



Suite à l'envahissement de l'Ukraine par la Russie, [l'Afuca \(Association Franco-Ukrainienne Côte-d'Azur\)](#) qui représente la communauté ukrainienne dans toute la région Provence-Alpes-Côte d'Azur demande à tous les maires de Vaucluse d'illuminer leur hôtel de ville aux couleurs de leur pays.

« Nous proposons à toutes les mairies du Vaucluse, en solidarité avec la population Ukrainienne, de bien vouloir éclairer leur mairie aux couleurs de l'Ukraine avec du 'bleu et jaune', explique Olivier Baudry, porte-parole de l'Afuca en Vaucluse. Par cette action symbolique nous démontrons notre attachement au peuple Ukrainien, aux valeurs de la démocratie et pour le retour immédiat à la paix »,

Écrit par le 22 juillet 2024

Contact : contact.afuca@gmail.com ou obaudrydv@orange.fr

Olivier Baudry : 06 16 01 11 81

Grand Delta Habitat, A la découverte de ses réalisations emblématiques

Depuis quelques années, la coopérative Grand Delta Habitat organise une journée de découverte à destination de ses partenaires, acteurs des projets et relais auprès du grand public. A travers un programme complet : visites, déjeuner, rencontre avec les maires des communes, les équipes et les habitants, la coopérative fait le lien entre ses activités et ses partenaires pour présenter opérations et développement de ses activités.

Cette année, le secteur historique est mis à l'honneur par Michel Gontard, Président de la coopérative et Xavier Sordelet, Directeur Général. Au programme : Visite de la nouvelle agence des Sources à Avignon, réhabilitation de Saint Chamand à Avignon, Le Petit Lavoir à Vedène, Julien Lauprêtre à Entraigues-sur-la-Sorgue, Les Terrasses du Vignoble et L'Ancolie à Châteauneuf du Pape, Clos Joseph à Pujaut et la Buissonnière aux Angles.

Les infos pratiques

La journée découverte aura lieu vendredi 5 novembre de 8h30 à 18h. Les partenaires et élus ont rendez-vous à 8h30 3, rue Martin Luther King à Avignon pour un départ en bus. Réservation et Pass sanitaire obligatoires auprès du 07 87 14 80 20 communication@granddelta.fr

MH

Région Sud : des maires aidés, mais méprisés

Ecrit par le 22 juillet 2024



La Conférence des maires, organisée par le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, a débuté sur une annonce de Renaud Muselier, saluée par les 400 maires réunis au Palais du Pharo à Marseille : le doublement des aides aux communes de la région. Cette belle hirondelle attendra le lointain printemps du réveil de l'Etat sur une situation alarmante...

« Ces cinq dernières années, nous leur avons consacré 800M€ ; les six prochaines années, nous prévoyons 1,5 milliards de budget. On passe de 30% à 50% de taux de participation aux projets, premier point. Et à 70% pour les communes de moins de 1500 habitants avec un plafond revu à la hausse, de 12 500 à 15 000€. Ce que nous voulons, c'est toujours la même chose. Pas de bricolage individuel, mais une vision, une ambition, une autorité à respecter sans distinction d'étiquette, d'obédience ou d'allégeance. Je souhaite que ce mandat soit un tournant ».

Comme pour mieux les convaincre, Renaud Muselier avait invité le président du Sénat. « Avec Gérard Larcher, nous sommes des décentralisateurs dans l'âme, et nous demandons souvent à l'Etat de nous confier des missions et des moyens pour les accomplir ». C'est là que le bât blesse.

Ecrit par le 22 juillet 2024

« Tous pris pour des cons, des incapables ou des escrocs »

Une confusion permanente entre l'égalité et l'équité, comme si Aristote n'avait jamais existé. Un système sans discernement, comme abruti : la règle est toujours supérieure au bien commun dont elle n'est pourtant que l'instrument. Voilà ce qui résume la frustration des élus. Myopie, uniformité et impotence, tel serait le triptyque républicain de l'agonie des villages et des petites villes face à des métropoles que, partout en Europe, on veut voir briller en 'smart cities'. Ça ne marche pas : 44 des 59 maires du Grand Lyon ne veulent plus en faire partie, dixit Gérard Larcher.

La 'pacoule' n'est pas en reste. Mais elle, est bien corsetée : plan climat, eau et assainissement, urbanisme, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (Gemapi), schéma de cohérence territoriale (Scot).

« Depuis 20 ans, on a tout fait disparaître, sauf le maire. Mais on décide plus de rien. Cette conférence des maires de la région est une occasion de renverser la table ». Et Jean-François Lovisolo, élu de la Tour d'Aigues, coprésident de l'Association des maires de Vaucluse (AMV 84) - avec Pierre Gonzalvez - ne s'en prive pas. « On est tous pris pour des cons, des incapables, ou des escrocs. Ça suffit ». Applaudissements nourris.

Le malheur est que les maires ont beau vitupérer, ils sont aux yeux du pouvoir et de l'administration aussi peu dangereux que le chat auquel les souris auraient passé la sonnette. Comment en est-on arrivé à cette situation ?

Tout change, tout le temps. Avoir un véritable interlocuteur dans des services préfectoraux dont les effectifs ont fondu, est mission impossible. Les maires tournent en rond. Ils sont bloqués, aux prises avec des procédures de plus en plus lourdes et complexes. L'efficacité de l'action publique est telle qu'il faut parfois « plus d'un mandat pour sortir un Plan local d'urbanisme, 10 ans pour un HLM, 15 ans pour une déchetterie », ou même « vingt ans pour que le maire de Monteux permette l'émergence et la réussite de Beaulieu avec 600 emplois » (source : rapport moral AMV 84, 2019).

Les institutions ne fonctionnent plus

« L'impuissance des maires est devenue égale à celle des citoyens », constate Olivier Mazerolle, venu en commentateur des débats. « Comment ces maires peuvent-ils expliquer l'inexplicable, justifier la quantité de chose non décidée et, par dessus le marché, en supporter les conséquences dans les urnes ? ». La loi 'Notre' a compliqué les choses et « personne n'a rectifié le tir. Un peu plus d'opacité à chaque fois, c'est tout bon ! Il faudrait changer beaucoup de choses, sans doute. Mais que font donc les députés ? Premièrement, ils restent prisonniers des directives de parti. Et puis, ceux qui viennent d'être élus, l'ont été sur un nom - celui d'Emmanuel Macron - et non pas sur un projet politique. Ils restent fidèles à celui qui les font élire, tout comme l'armée de 'Playmobil' hors sol que la presse décrit parfois. Au lieu de parler des avantages respectifs des tickets de métro en papier ou dématérialisés, se pose la question fondamentale qui intéresse tout le monde, à savoir ce qu'on fait de notre pays ! Eh oui, il y en a un seul qui la pose, c'est Eric Zemmour », s'indigne le chroniqueur de LCI, né dans la bonne ville de Marseille.

Le désintérêt des parlementaires face aux suppliques des maires, Jean-François Lovisolo en sait quelque chose. « Ça m'obsède. Voilà 15 ans que je cherche à faire modifier la loi sur la délivrance de permis de construire en zone agricole, permettant - tout le monde le sait - à de faux éleveurs de s'installer en zone

Ecrit par le 22 juillet 2024

agricole. Ce qui provoque un mitage insupportable des territoires. Seuls trois députés ont répondu à mes courriers depuis lors. Mais rien ne change parce que notre Parlement ne fonctionne pas. En revanche, c'est bien lui qui donne le pouvoir aux fonctionnaires à qui nous avons affaire », tacle l'élu.

Flagrants délires

Renaud Muselier conclut le chapitre : « même si l'intention paraissait louable, on a fait une énorme connerie en supprimant les doubles mandats qui permettaient d'avoir des députés connaissant parfaitement les enjeux municipaux. Le deuxième problème, c'est que l'Etat s'occupe de tout, mais pas de façon transversale. On a donc des silos et des gens qui ne se parlent jamais. »

Il y a aussi le problème de l'argent. « Tenir des projets est très difficile. Les changements de fiscalité et de dotations posent un problème de financement sur la durée », souligne Olivier Mazerolle.

Dans son allocation de clôture de la conférence, Gérard Larcher approuve. « On ne comprend plus rien au système de la dotation générale de fonctionnement. Ainsi, les maires attendent, comme l'oracle, le courrier de l'administration les informant de l'enveloppe financière dont ils pourront disposer, sans pouvoir en vérifier le calcul. En France, il n'y a pas plus de quatre personnes, hautement spécialisées sur le sujet, qui peuvent tenter de vous l'expliquer. Et parfois en vain. »

Inscrire dans la Constitution – cette vraie hotte du Père Noël – la clause de compétence générale pour les Communes et « une juste compensation des transferts de compétence ». Instaurer « un régime de confiance et de responsabilité ». Appliquer à la lettre un « principe de subsidiarité » – NDLR : laisser faire sur place ce qui peut l'être – organiser des compétences territoriales « à la carte », permettre de mutualiser les actions de proximité et, cerise sur le gâteau, « décomplexifier » : voilà ce que la loi sur la décentralisation, examinée au Sénat promet de clarifier, en bon français, s'il vous plaît.

Malaise dans la civilisation

Tout cela reste des mots, comme on dirait du vent, aux yeux des maires qui, en attendant « plus de souplesse et moins de contraintes », ont envie d'initiatives et de se dépatouiller.

« Si je devais résumer notre projet, c'est créer de la richesse ici-même, sur notre territoire, et attirer de la richesse de l'extérieur (...) le Vaucluse est un département qui a pris du retard au sein d'une région, la région Sud, qui est l'une des plus attractives et les plus dynamiques de toute l'Europe », rappelait Dominique Santoni au moment de son investiture, en juillet dernier. La présidente du Conseil départemental de Vaucluse a donc entrepris de mettre à la disposition des territoires et des élus une agence de d'ingénierie de projet pour faciliter – on n'ose pas dire hâter – leur réalisation et aider les communes à investir. « Le secteur privé et public ne vivent pas dans le même espace-temps, ce qui complique beaucoup de choses. Nous avons quand même réussi à rendre de la confiance aux citoyens parce que nous avons réussi à faire marcher les politiques publiques, on l'a bien vu dans la crise. Nous sommes d'abord élus pour ça et pas pour faire respecter des lois ». Un « boulot gratis » explique Georges Cristiani, maire de Mimet, « payé par la reconnaissance des citoyens et le silence des hauts dirigeants ».

Pierre Gonzalvez, maire de l'Isle-sur-la Sorgue, président de Vaucluse Provence attractivité, renchérit en prenant de la hauteur : « il faudrait que nous fassions une psychothérapie avant de nous engager pour savoir ce qu'on cherche en nous embarquant dans des situations particulièrement difficiles comme celles que nous connaissons. Briller aux yeux des siens ? Nous aurions sans doute une approche bien plus conforme à l'intérêt général, une fois compris le pourquoi de notre engagement ». Sagesse, quand tu nous tiens. La motivation et sa nature font toujours le résultat.

Ecrit par le 22 juillet 2024

Les dossiers prioritaires pour la Région

« Ce que nous demandons à l'Etat pour la région, nous allons le faire, à la Région, pour nos communes : on va travailler ensemble, en confiance, sur des dossiers prioritaires ». Voici la liste de Renaud Muselier :

- L'accès aux soins,
- la sécurité,
- l'aide au pouvoir d'achat,
- la connexion au Très haut débit,
- la plantation de trois millions d'arbres,
- les ports propres,
- la mobilité et les transports,
- l'emploi,
- l'accès aux fonds européens : je ne peux pas accepter que des collectivités comme le département des Alpes-Maritimes déposent leurs dossiers trop tard et nous fassent perdre des millions d'euros de fonds transfrontaliers,
- le foncier économique.

Formation des élus : 's'investir dans la gestion de sa forêt communale'

Les Communes forestières de Vaucluse invitent les élus du département à participer à une formation le 20 mai prochain à [Châteauneuf-de-Gadagne](#) sur la gestion des forêts communales à travers la réalisation et le suivi de l'aménagement forestier, document de gestion durable des forêts publiques.

Le changement climatique, la prolifération de nuisibles fragilisent les espaces forestiers. Les élus ont un rôle à jouer en tant que propriétaires des forêts communales pour assurer la pérennité et la gestion durable de ces peuplements forestiers.

Préservation des forêts publiques

En France, le code forestier prévoit, pour la gestion et la préservation des [forêts publiques](#), des dispositions législatives et réglementaires particulières réunies sous le vocable 'régime forestier'. Parmi celles-ci, la gestion des forêts publiques par un opérateur unique, l'Office national des forêts, et la mise en œuvre d'un document de gestion durable sur 20 ans planifiant les interventions -comme celles des travaux et coupes- dans la forêt communale sont obligatoires. Ce document dit 'aménagement forestier'

Ecrit par le 22 juillet 2024

est ainsi proposé et réalisé par l'ONF (Office national des forêts), et validé par la commune.

Un rôle décisionnaire

Cette formation sera l'occasion de rappeler ce qu'est un aménagement forestier, de préciser le rôle décisionnaire de l'élu dans la gestion de la forêt communale et le rôle de gestionnaire forestier de l'Office national des forêts. Des exemples d'aménagements forestiers en vigueur, les interventions des équipes de l'ONF et des Communes forestières, ainsi que des échanges et retours d'expériences des élus présents viendront enrichir les apports proposés lors de cette session.

Les infos pratiques

Afin que les élus appréhendent au mieux le contenu des aménagements forestiers et s'approprient leur rôle dans la mise en œuvre de ce document, l'association des Communes forestières de Vaucluse organise une formation à leur attention, qui aura lieu jeudi 20 mai 2021 de 14h à 16h45 à Châteauneuf-de-Gadagne. <http://www.ofme.org/communes-forestieres>. Contact : Communes forestières de Vaucluse 06 37 23 79 93.

Le réseau des Communes forestières

Il est au service des élus et des acteurs forestiers. Il œuvre au développement, à la valorisation et à la préservation du patrimoine forestier pour une gestion durable faisant de la forêt des collectivités un élément fort de développement local.

M.H.

François Baroin : « Les maires ont la volonté farouche de protéger leur population »

Ecrit par le 22 juillet 2024



Plusieurs fois député et ministre, notamment sous les présidences de Jacques Chirac et de Nicolas Sarkozy, François Baroin est actuellement avocat, maire de Troyes et président de [l'Association des maires de France](#) (AMF). Il est au contact de tous ces élus locaux, en première ligne depuis le début de la crise sanitaire, et largement sollicités pour mener à bien la campagne de vaccination censée libérer le pays de cette terrible pandémie.

Comment se positionnent aujourd'hui les maires dans la crise sanitaire ?

« Nous vivons depuis maintenant un an dans un cadre juridique très particulier. Certes la compétence sanitaire est sous l'autorité de l'Etat, mais le Parlement a voté un cadre dérogatoire au droit commun très spectaculaire et très inédit, qui s'appelle l'état d'urgence sanitaire, de telle sorte que les maires ont perdu leur pouvoir de police propre et agissent dans le cadre de cette épidémie comme des agents de l'Etat, au service d'une politique qu'ils ne définissent pas, qu'ils ne contrôlent pas et qu'ils se doivent d'appliquer. »

Ecrit par le 22 juillet 2024

« Les maires ont perdu leur pouvoir de police et agissent comme des agents de l'Etat. »

« C'est un exercice assez inédit. Ça ne les empêche pas d'être agiles, de prendre des initiatives, de protéger le mieux possible leur population. On l'a vu avec les masques, des maires ont été réactifs, comme l'AMF elle-même, pour combler les défaillances de l'Etat en matière d'approvisionnement. On l'a vu avec les tests que les maires ont mis à disposition des lieux qu'ils ont 'armés', comme on dit administrativement, pour permettre le plus de tests possibles parmi la population. On le voit aujourd'hui encore, avec le début chaotique de la campagne de vaccination. Les maires ont mis à la disposition de l'Etat des lieux, des centres, des agents. Ils ont aussi complété les dispositifs téléphoniques pour la prise de rendez-vous. »

« Les maires sont donc dans un état d'esprit de grande responsabilité, avec une volonté farouche de protéger leurs administrés, de se faire entendre sur des sujets qu'ils voient au quotidien, bien mieux que les autres, et qu'ils contestent parfois à juste titre. C'est notamment l'ultra-centralisation, le fait que cette guerre contre la Covid-19 est d'abord et avant tout logistique. Ils souhaiteraient voir intervenir des professionnels de logistique et non pas le ministère de la Santé qui, lui, est un ministère compétent dont la compétence est de produire des normes et de faire des régulations budgétaires, mais qui n'est pas compétent en matière de logistique. C'est le cœur du sujet qui anime aujourd'hui les débats entre les maires et l'Etat. »

Ce sont les vaccins qui manquent actuellement ?

« Pour réussir la vaccination, il faut accélérer le rythme d'approvisionnement en vaccins. Il y a eu une politique de stop and go, dans l'acheminement et l'approvisionnement des doses. Cela va probablement se normaliser dans les semaines ou dans les mois qui viennent. Une campagne de vaccination de grande échelle comme celle-ci doit se lire à la fin de la période de couverture de la population. »

L'Assemblée nationale a voté en première lecture le projet de loi confortant le respect des principes de la République, qui prévoit un principe fort de laïcité. Etes-vous satisfait de ce texte ?

« Ce texte est une avancée timide sur un sujet d'urgence et de très grande envergure qui est la réalité du constat qu'une partie des gens qui vivent sur notre territoire n'acceptent pas, ne s'intègrent pas, quand ils ne combattent pas le principe du modèle français dans son originalité, qui est le pacte républicain dans toutes ses dimensions. »

« Le principe que l'Etat se tient à égale distance de chacune des religions. »

Ecrit par le 22 juillet 2024

« La France a une originalité à l'échelle mondiale liée à son Histoire, qui est en effet que la laïcité, le principe que l'Etat se tient à égale distance de chacune des religions, qu'il ne reconnaît ni ne salarie aucun culte, qui les protège tous, mais ne saurait tolérer que certains classent les lois de leur espérance, de leur ferveur, de leur religion au-dessus des lois de la République. Cela ne fonctionne pas comme ça chez nous. Donc, ce texte était attendu. Il est en-deçà de ce que nous espérions, notamment sur le contrat d'engagement républicain, qui va lier les collectivités locales au tissu associatif qui bénéficiera de subventions. Nous souhaitons effectivement que le terme laïcité y soit intégré. J'avais formulé une proposition complémentaire pour combler un vide juridique sur la définition d'un espace de service public. Mon idée était de dire qu'il faut une reconquête territoriale pour une reconquête républicaine. Tout ce qui, de près ou de loin, s'apparente directement ou indirectement à un service public, doit être dans son espace, dans sa géographie et dans son périmètre, considéré comme un usage particulier, valable pour les agents, occasionnels ou titulaires et en ouvrant le débats, peut-être pour les usagers. Cela peut être le cas des clubs sportifs, dans les vestiaires ou les parkings. Cela peut être le cas dans les espaces culturels. Ça peut être enfin le cas - et c'est un débat de plus grande envergure - dans les universités. »

« Nous n'avons donc pas été entendus sur tout. Le texte va plutôt dans la bonne direction, mais il est, à mon avis, très en-deçà de la réalité de notre demande de besoin d'outils juridiques, pour bien faire appliquer nos principes républicains. »

Vous avez un engagement politique de tradition gaulliste. Comment jugez-vous aujourd'hui la vie politique en France ?

« J'ai consacré l'essentiel de ma vie professionnelle à l'action publique et à la politique. J'ai été député à 27 ans. Deux ans plus tard, je suis entré au Gouvernement, sous l'autorité de Jacques Chirac. Le temps a passé, j'ai bientôt 56 ans. Pendant presque 30 ans d'action, j'ai pu voir l'évolution de la vie politique. Elle est très nette avec l'émergence des médias en boucle, des réseaux sociaux, contribuant à la difficulté de gouverner. C'est un élément nouveau de l'exercice du pouvoir. C'est une difficulté supplémentaire incontestable. Donc, j'ai une certaine empathie et compréhension pour les difficultés auxquelles est confronté un Gouvernement, le nôtre, ou d'autres dans d'autres pays. »

« Besoin de plus de libertés locales. »

« Cela n'empêche pas de porter un jugement parfois sévère sur un trait profond qui est l'ultra-centralisation de toutes les décisions. Elle est en fait à l'opposé du sens de l'Histoire, avec le besoin de plus de liberté, en général, de plus de libertés locales, et donc de plus de responsabilités locales, et une meilleure maîtrise de ce qui se passe au coin de la rue. Nous avons un bras de fer régulier et récurrent entre les maires, d'une part, et les représentants de l'Etat, quels qu'ils soient. »

« Nous plaillons pour que le président du conseil de surveillance de l'hôpital redevienne le président

Ecrit par le 22 juillet 2024

du conseil d'administration. C'est souvent le maire en place qui devrait le faire », insiste François Baroin.

Les maires se battent pour une plus grande possibilité d'action. Pensez-vous que la place de la collectivité territoriale devrait être plus importante ?

« J'ai probablement été l'un des premiers à plaider, depuis que j'ai pris la présidence des maires de France, il y a bientôt sept ans, sous le quinquennat de François Hollande, pour une très grande loi de libertés locales. 'Décentralisation' est un terme un peu technique. Il ne parle pas trop aux gens. On voit à peu près l'idée de liberté locale et on doit récupérer des compétences que l'État ne peut plus exercer. »

« Le postulat, alors que je suis gaulliste et que j'ai un attachement profond à l'État, c'est que si on veut sauver l'Etat dans l'exercice de ses responsabilités pour lesquelles il est attendu : la sécurité et la défense, la diplomatie, la justice, les sujets régaliens, il doit s'alléger. Il n'a plus les moyens d'être présent partout. L'Etat est 'obèse' à Paris. Il est 'famélique et squelettique' dans les territoires. Il y a beaucoup de secteurs, comme le domaine de la santé où l'ultra-centralisation montre les limites de l'exercice et même les défaillances qui peuvent être criantes. De ce point de vue, il faudra tirer les conséquences de la Covid 19. Nous plaillons donc pour que les présidents de régions co-président les agences régionales de santé si elles demeurent et pour que les autres niveaux de collectivités locales y soient correctement représentés. Nous plaillons aussi pour que le président du conseil de surveillance de l'hôpital redevienne le président du conseil d'administration. C'est souvent le maire en place qui devrait le faire, pour avoir une vraie maîtrise et ne pas être simplement sur la cheminée et regarder qui est autour de la table. Dans ce rôle, il pourra vraiment être un animateur de rapprochement entre le public et le privé. »

« L'Etat est 'obèse' à Paris et 'famélique et squelettique' dans les territoires. »

« La même réflexion nous anime sur le transfert du médicosocial aux départements. Et quand on dit transfert, c'est transfert d'effectif, de moyens budgétaires et, évidemment, d'exercice de compétences. L'Etat disparaîtra en quelque sorte ou, en tout cas, s'effacera très largement pour laisser soit aux régions, soit aux départements, soit aux communes, le soin d'exercer de nouvelles compétences à différents échelons. Par exemple, ce sont les communes qui financent le sport. Il faut donc leur transférer les effectifs et les moyens. Ce sont également les communes qui financent la culture, que ce soit l'entretien du patrimoine, l'égal accès pour tous à la culture et l'aide à la création. »

« Il faut aussi donner aux collectivités locales la possibilité d'exercer un peu plus et un peu mieux. Le même esprit nous anime sur le tourisme comme sur le logement. Bref, c'est un projet de grande envergure, parce que ma conviction est que le statu quo n'est plus possible, sauf à avoir un accident de parcours un jour ou l'autre sur le plan démocratique. »

Ecrit par le 22 juillet 2024

Devrions-nous garder le département qui nous vient de la Révolution ?

« Je suis attaché aux départements, mais il nous faut réfléchir à un nouveau modèle d'organisation des Pouvoirs publics locaux et des libertés qui y sont attachées. Cela ne peut pas être un modèle fédéral, parce que ce n'est pas l'Histoire de notre pays et qu'au fond, cela n'a pas vraiment marqué d'une empreinte psychologique la nation française. En revanche, la décentralisation est acquise dans l'esprit des gens, mais pas dans l'esprit d'une bonne part des hauts fonctionnaires qui dirigent les ministères. C'est un problème culturel. Donc, il faut imaginer un modèle. Il faut naturellement des représentants de l'Etat dans chaque département. Il faut leur donner plus de pouvoirs. Je suis favorable à ce que les préfets récupèrent une autorité naturelle sur toutes les administrations, parce qu'on a besoin d'un partenaire fort. Nous avons un partenaire faible, qui a très peu d'effectifs, qui a assez peu de moyens budgétaires et qui, en réalité, décline une production de normes qui est un élément de contrainte et bloquant, plus que de libertés locales. Donc, il faut trouver ce juste équilibre. Il faut trouver relativement vite parce qu'il y a des forces centrifuges dans notre pays qui peuvent dilater le modèle et créer des tensions supplémentaires. Donc, il vaut mieux que l'Etat s'approprie ce débat, plutôt que de le subir et d'être sur la défensive. »

« Je suis attaché aux départements. »

Aujourd'hui, on est en pleine crise sanitaire, demain une crise écologique nous guette peut-être... Quelle devrait être la place des collectivités pour mieux gérer ce challenge écologique ?

« La protection de l'environnement n'est pas une question d'engagement politique doctrinaire. C'est une question de compréhension de la réalité de ce que souhaite la société. Il n'y a pas un maire, qu'il soit de droite ou de gauche, qui n'intègre pas cette problématique depuis très longtemps. C'est vrai sur le tri sélectif, c'est vrai sur l'eau, c'est vrai sur la qualité des transports publics, c'est vrai sur l'utilisation des déchets ultimes. Et au fond, toutes les novations portées au niveau national viennent du terrain, viennent du coin de la rue. Elles viennent souvent d'initiatives de maires. »

« Nous avons devant nous deux sujets très importants. Tout d'abord l'eau. Un besoin d'investissement très important est devant nous, puisque les nappes phréatiques sont en train de baisser. Il y aura des rendez-vous pour refaire les zones de captage, investir lourdement pour garantir la qualité de l'eau, son acheminement, son approvisionnement et la problématique des déchets. Il y a aussi la problématique de l'aménagement de zones aérées végétales, avec des points d'eau pendant les périodes caniculaires que nous affrontons quasiment chaque année. »

« La dimension écologique est intégrée dans l'esprit des maires. »

« Tout cela fait partie des politiques municipales. J'ajoute que la poussée des élus Verts aux dernières

Ecrit par le 22 juillet 2024

élections municipales, qui ont pris quelques villes, constitue un phénomène métropolitain assez marginal à l'échelle des 35 000 communes françaises. La réalité, c'est qu'il y a une très grande stabilité et que, une fois encore, la dimension écologique est intégrée dans l'esprit des maires, quel que soit leur engagement politique. Personne ne peut faire l'économie aujourd'hui d'une priorité autour de la protection de l'environnement. Cela se lit aussi dans les politiques d'investissement, auprès des bailleurs sociaux, dans la réhabilitation et dans l'utilisation de filières naturelles et renouvelables, hors utilisation des énergies fossiles. Bref, toute la chaîne est aujourd'hui revisitée. Cela se voit pour la restauration scolaire, dans les circuits courts où, de plus en plus, on favorise l'accompagnement de maraîchers locaux, de jardins ouvriers et de productions locales, avec un très faible bilan carbone, pour le transport. Tout cela fait partie de notre quotidien, de notre culture, de notre évidence. »

Actuellement, l'écologie doit-elle être poussée au niveau national ou européen ?

« Il faut trouver l'équilibre juste entre le coin de la rue et le bout du monde. Tout ce que les maires peuvent faire, au coin de la rue, est très attendu par les gens qui le voient. Ensuite, il est inenvisageable que ce débat ne soit pas planétaire, puisque la question l'est. Comme le disait Marshall McLuhan, la planète est un village. Cette problématique environnementale doit se gérer au niveau global : il appartient aux dirigeants du monde de le faire, y compris les Chinois, les Américains et les Russes, qui sont les pays les plus puissants et les plus grands producteurs de gaz à effet de serre. Donc, il est illusoire d'imaginer que tous les efforts que nous pourrions produire au coin de la rue de chaque commune de France permettront de régler le problème du réchauffement de la planète s'ils ne s'inscrivent pas dans un projet porté par tous les pays du monde. »

C'est pourtant un sujet qui va être d'une importance capitale pour les élections régionales qui viennent. Comment voyez-vous les choses ?

« Je pense que les régions, dans leur nouveau périmètre, ont trouvé une existence. C'est moins significatif pour les gens que ne l'est une commune. Ils sont attachés à leur maire et la région est plus lointaine. Mais l'Etat a décidé de sous-traiter aux régions toute la politique d'aménagement du territoire et il ne peut pas y avoir d'aménagement du territoire qui ne tienne pas compte de la protection de l'environnement. Donc, ce débat sera au cœur des Régionales. J'ai quand même tendance à penser que ce qui s'est produit aux Municipales, ne se reproduira pas exactement au moment des Régionales. »

Par [Boris Stoykov](#) des [Affiches Parisiennes](#) pour Réso Hebdo Eco - www.reso-hebdo-eco.com

[L'Echo du Mardi](#) est l'un des trois membres fondateurs du [Réso Hebdo Eco](#) avec le [groupe ECOMédia](#) et la [Tribune Côte d'Azur](#).

Ecrit par le 22 juillet 2024

Inondations dans le 06 : les maires du 84 sur tous les fronts de la solidarité

Après avoir accordé une première aide exceptionnelle d'un montant de [5 000 € aux communes du Gard](#) frappées par les inondations de la fin du mois de septembre, l'Association des maires de Vaucluse (AMV) a, malheureusement, tenu à témoigner à nouveau sa solidarité aux habitants d'autres communes durement frappées par d'autres aléas climatiques.

Ainsi, l'AMV, co-présidée par Jean-François Lovisol, maire de la Tour d'Aigues, et Pierre Gonzalvez, maire de l'Isle-sur-la-Sorgue, apporte maintenant son soutien aux communes des Alpes-Maritimes inondées après le passage de la tempête Alex dans la soirée du 2 octobre

« L'AMV, sensible aux dégâts qui touchent les personnes et les biens, explique les responsables de l'association d'élus, a décidé d'allouer une première aide exceptionnelle d'un montant de 5 000 € à destination des communes les plus durement touchées. »